

RN 7
Compte rendu de réunion
Vendredi 12 octobre 10h à Yzeure (Allier)

Présents : Madame BÉLOT Christiane, adjointe au maire de Varennes sur Allier
Madame CHASSIN Marie José, Maire de La Chapelle-aux-Chasses,
député suppléante
Madame CARRILLON COUVREUR Martine, Députée de la 1^{ère}
circonscription de la Nièvre
Madame LAÏDOUNI Christiane, Vice-Présidente du Conseil Régional de
Bourgogne
Madame VANDELLE Martine, vice-présidente du Conseil Régional de
Bourgogne
AUBOIS Jean Marie, Maire de Chantenay ST Imbert
CHAMBEFORT Guy, Député de la 1^{ère} circonscription de l'Allier, maire
d'Yzeure
CHARASSE Gérard, Député de la 4^{ème} circonscription de l'Allier
CHARMANT Marcel, Président du Conseil Général de la Nièvre
COLLANGES Yves
COUPRIE Hubert, Agglomération de Nevers
DENIZOT Alain, Maire d'Avermes, Conseiller Général de l'Allier
JAYOL Bernard, Conseiller Général de
LAROUCHE Jean Michel,
MICHEA Jacky, Conseiller Régional Bourgogne
PERRIN Pascal, Conseiller Général, Adjoint au maire d'Yzeure,
SIMON Michel,

Excusé : LESTERLIN Bernard

Madame CARILLON COUVREUR ouvre la séance en remerciant Guy Chambefort de son accueil.

La rencontre de ce jour constitue un temps important dans le dossier de la RN 7. Madame Carillon Couvreur rappelle qu'actuellement la situation est bloquée. Les travaux de la RN 7 ne progressent plus. Aujourd'hui, L'Etat a proposé un contrat PPP qui ne convient pas aux régions. Ces dernières ne souhaitent ni ne peuvent participer au financement de la RN 7 à la hauteur demandée par l'Etat.

Madame Carillon Couvreur exprime plusieurs points qui pourraient être abordés pendant la réunion.

- Quelle stratégie adopter face à ce problème ?
- De quelle façon les régions pourraient-elles accompagner le projet RN 7 ? Ces dernières sont prêtes à intervenir mais de façon différente.
- La situation des 3 départements est différente.

Bernard JAYOL remercie M Chambefort de l'accueil et les participants de leur présence. Il fait un rappel chronologique des événements qui ont jalonné l'histoire de la RN 7 depuis la fin des années 80.

-1989 : signature du contrat

☛ Mise en place de la A 77

délai de 8 ans

- ☛ L'Etat s'engage pour la réalisation de la 2 X 2 voies dans un
- ☛ Une priorité est donnée à la déviation des grandes agglomérations
- ☛ Aucun projet n'est fait pour 80 km de route

Bilan : 100 km ont été réalisés.

Un espoir pour terminer les travaux en 2012.

- 2005 : réunion de Magny-Cours, pas de solution prévue pour les 80 km restants plusieurs associations naissent, une solution étant prévue : la fédération de tous les acteurs.

- 2006 : Comité de coordination est créé avec 3 associations, il élabore le livre bleu.

- 2007 : Réception par PERBEN ce dernier est favorable au PPP, un rapport est commandé à Monsieur DURANTON.

Martine CARRILLON COUVREUR pose la question sur l'avancée du projet, elle cite les trois idées des différents Conseils Régionaux. Le Conseil régional d'Auvergne propose de travailler sur le financement d'un document commun réalisé par le biais d'un cabinet. Le Conseil régional Rhône Alpes souhaite intervenir dans un projet qui serait que le PPP. Il estime qu'il faudrait prendre un rendez-vous D. NIGAUD.

Le Conseil régional de Bourgogne propose qu'une rencontre soit organisée avec Stéphane BOUILLON qui est à Maignon (ex Préfet de la Loire) qui aurait dit que ce dossier serait prioritaire avec celui de Magny-Cours.

Madame CARRILLON COUVREUR pense qu'il est important de se montrer tous unis.

Guy CHAMBEFORT précise que le Préfet de région a parlé de concession, il étudie le passage à 110 km/heure de la RN 7, cependant d'autres sources ont déclaré qu'une concession était impossible. M. CHAMBEFORT souhaite qu'un éclaircissement soit apporté sur la possibilité ou non de réaliser une concession.

Martine CARRILLON COUVREUR pense qu'il serait peut être intéressant de rencontrer Bernard SOULAGE pour avoir une position claire.

Marcel CHARMAND intervient en expliquant que lorsque a été décidé de l'aménagement de la RN 7 l'État devrait prendre l'ensemble des coûts. Il rappelle que les trois régions concernées par le projet RN 7 sont socialiste. Il lui semble ainsi possible qu'un accord commun puisse être mis en place, Monsieur CHARMAND est favorable à la proposition Auvergne. Selon lui si les trois régions s'accordent elles pourraient s'adresser directement au Premier Ministre puisque le projet RN 7 requiert un intérêt national.

Christiane LAÏDOUNI expose la position du Conseil régional d'Auvergne. La Région ne peut supporter économiquement les sommes qu'exigeraient un PPP. Les routes nationales sont de la compétence de l'État, le refus de la Région de s'engager financièrement dans le projet RN 7 tel que le demande d'État actuellement est aussi une position politique.

Guy CHAMBEFORT poursuit en expliquant qu'il faut gérer ce dossier dans le domaine politique également. Les Régions, Départements et Communautés de Communes ne peuvent pas supporter un coût financier trop important. Il estime que si le terme concession a été utilisé, il faut le reprendre à condition que le programme prévu soit terminé. Il est contre les péages.

Martine VANDELLE déclare que la Nièvre ne peut pas attendre, il faut trouver une solution rapidement.

Bernard JAYOL rappelle que le projet RN 7 est une priorité pour notre territoire que l'État est le grand responsable mais tous doivent s'impliquer.

Jacky MICHEA soutient qu'on ne doit pas intervenir en dehors de prérogatives, qu'il faut attendre l'étude lancée par DURANTON il est opposé.

Martine CARRILLON COUVREUR est favorable à un document commun.

CHARMANT Marcel souhaite qu'une expression forte de la volonté commune soit apportée, un entretien avec les trois Présidents de Région serait souhaitable.

Martine CARRILLON COUVREUR précise que cette réunion doit avoir lieu avant le mois de décembre.